

Société Civile professionnelle

M.A. CARUCCI

G. GOLLIOT

E. BOWN

P. OLLAGNIER

K. MADELAIN

H. MORIN

Huissiers de Justice Associés

Audienciers à la
Cour d'Appel de Rouen

9/11 rue Jeanne d'Arc
76000 ROUEN CEDEX 1

Tél. : 0232083535

Fax : 02 35 07 37,46

E-mail :

etude@huissier-rouen.com

Accepte le paiement par carte
bancaire (possible par téléphone)



VISA

Références bancaires :

IBAN

FR45 4003 1000 0100

0012 0311 X55

BIC

CDCG FR PP

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

COPIE

REFERENCES A
RAPPELER
114000077

COUT DE L'ACTE

Emol. 26,81
SCT 7,67

H.T. 34,48
Tva 20% 6,90
Taxe 14,89
Timbres 1,90

T.T.C 58,17

SOMMATION INTERPELLATIVE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE QUATRE JARS

L'un de nous soussigné, Maître Marc-Aurèle CARUCCI, Maître Georges GOLLIOT, Maître Karinne MADELAIN, Maître Hélène MORAIN, huissier de justice associé au sein de la SCP Maître Marc-Aurèle CARUCCI, Maître Georges GOLLIOT, Maître Eric BOWN, Maître Philippe OLLAGNIER, Maître Karinne MADELAIN, Maître Hélène MORAIN, titulaire d'un office d'huissiers de justice sis à ROUEN (76000), 9/11 rue Jeanne d'Arc.

À :

Madame GALL
223 Rue de Bédanne
76410 CLEON

PIECE NO 37

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué au procès-verbal de signification ci-après annexé.

À LA DEMANDE DE :

Monsieur DEFRANCE Emmanuel né le 12/01/1960 à FECAMP de nationalité française, Retraité domicilié 460 Rue de Bédanne - 76410 CLEON

Elisant domicile en mon Etude

JE VOUS RAPPELLE, DIS ET DECLARE :

Que vous êtes la voisine de Monsieur Emmanuel DEFRANCE, requérant.

Que de l'eau venant de votre domicile se déverse sur sa propriété car vous n'avez pas installé de gouttière, comme indiqué sur l'expertise du 29 janvier 2020.

Que vous avez déposé des gravats sur la borne OGE délimitant les propriétés et avez installé une remorque sur le terrain du requérant.

EN CONSÉQUENCE JE VOUS FAIS SOMMATION :

- D'indiquer immédiatement et sans délai si vous avez l'intention de faire installer des gouttières,
- D'enlever dans le délai de quinze jours le tas de gravats et la remorque de la propriété du requérant.

CE A QUOI IL M'A ÉTÉ RÉPONDU :

- Il a refusé que j'installe les gouttières, il a refusé l'accès d'un artisan dans son jardin.
- La remorque se situe dans le lieu public
Je n'ajoute rien d'autre.

REQUIS DE SIGNER :

TRES IMPORTANT

Faute de déférer à la présente sommation, le demandeur se pourvoira judiciairement pour vous y contraindre.

114000077

Acte : 225880

